

COMMUNIQUÉ

Le « Rezé Mensuel », magazine de la Ville, se réinvente



À partir du 3 janvier 2024, la nouvelle formule de « Rezé Mensuel » arrive dans les boîtes aux lettres et fait peau neuve avec un enjeu triple : plus d'informations, plus facile à lire, plus de dialogue.

Rezé Mensuel change : maquette, nouveau rubriquage, plus facile à lire, plus de pages, plus de photos, plus d'informations de proximité dans les quartiers et d'infos-pratiques, plus de dialogue, plus de réponses aux questions...

« En lien avec le projet politique de la nouvelle municipalité, qui fait du dialogue citoyen un enjeu majeur de ce mandat, et afin de renouveler l'intérêt des lecteurs pour le magazine municipal, la Ville de Rezé a souhaité faire évoluer la ligne éditoriale ainsi que la maquette de son journal municipal », explique Hugues Brianceau, adjoint à la Ville de Rezé, délégué à la culture et à la communication.

Une nouvelle maquette pensée avec les habitants

La conception du nouveau magazine a été pensée avec les lectrices et lecteurs. Préalablement à ce travail de refonte du magazine, une étude de lectorat a été réalisée en mai 2022 par l'agence TMO auprès de 513 habitants, qui révèle notamment que 90% des Rezéens connaissent le « Rezé Mensuel » et 82% le consultent.

Interrogés sur les aménagements pouvant être apportés au journal, les Rezéennes et Rezéens ont souhaité un renforcement de la place accordée à la vie des quartiers, aux initiatives des habitants, des associations et autres acteurs de terrain, aux événements et animations et aux informations portant sur les actions développées par la Ville dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans cet objectif, des ateliers se sont déroulés avec des habitants volontaires ainsi qu'avec les membres de la commission jeunes.

L'accent mis sur l'accessibilité

De même, un atelier a été mené avec les membres de la commission accessibilité afin de s'assurer que la nouvelle maquette intégrait bien les exigences graphiques à l'endroit des personnes malvoyantes (choix de la police, corps des titres et du corps de l'article, combinaison de couleurs, contraste...). Poursuivant ce même objectif d'accessibilité de l'information au plus grand nombre, les articles plus denses présentant l'action publique s'accompagnent toujours de courts textes rédigés en « Facile à lire et à comprendre » (FALC), en collaboration avec des travailleurs ayant un handicap de l'Esat Ateliers du Landas (Rezé), accessibles aux personnes ayant notamment des troubles cognitifs mais aussi aux personnes aux personnes d'origine étrangère maîtrisant mal la langue française.

« Ce nouveau Rezé Mensuel met l'accent sur l'accessibilité pour tous et toutes du fait de ces choix de typographie et de couleurs mais aussi en raison du parti-pris d'une formulation claire, facile à lire et à comprendre. Une version vocale du magazine est disponible sur reze.fr ainsi qu'une version braille. Il suffit d'en faire la demande au service dialogue citoyen et communication pour la recevoir », explique Franck Letrouvé, conseiller municipal délégué à l'intégration des personnes handicapées.

L'accessibilité comme prérequis à la création éditoriale et graphique : c'est le défi relevé par l'agence de communication RC2C (Nantes et La Rochelle), spécialiste entre autres de la conception de magazines de collectivités. « La nouvelle mouture de Rezé Mensuel est certainement, parmi les nombreux magazines que nous avons conçus, celui qui va le plus loin dans la recherche d'accessibilité, indique Philippe Arnoult, directeur de création et DG de l'agence. Outre les fameux résumés « FALC » (facile à lire et à comprendre) qui commencent à investir les publications publiques, nous avons intégré de nombreuses contraintes graphiques qui constituent un exercice pas toujours évident, mais assez passionnant pour nos créatifs : s'interdire par exemple les typographies à empiètement, les italiques, certains effets de couleur... nécessite d'être inventif autrement, en recherchant une esthétique sobre et efficace. »

Le sommaire du nouveau Rezé Mensuel :

- **La une**
- **Le sommaire**
- **L'éditorial : trois questions à la maire, Agnès Bourgeois.** Les habitants peuvent poser leurs questions à la maire à l'adresse mairie@reze.fr. **(Nouveau)**
- **En vue, en ville :** retour ou annonce d'un événement ville, associatif, sportif, etc. Mise en valeur d'un parc, d'un site, d'un aménagement, etc. **(Nouveau)**
- **En bref :** actualité municipale et actualité du territoire dans des formats courts
- **L'actualité (huit pages)** sur l'actualité du territoire (événements, grands RV, initiatives locales...). Dans ces six pages, les sujets seront en lien direct avec la Ville et ses diverses compétences. Y seront expliquées les politiques publiques, les principales décisions du conseil municipal.
- **Je participe ! :** invitation au débat (grands débats, concertations, consultations en cours), ce qui a été proposé par les habitants... **(Nouveau)**
- **À sa rencontre :** un portrait de Rezéenne ou de Rezéen « remarquable » de par son action, activité. Elle/il participe à la vie citoyenne, contribue au développement, au dynamisme, à la solidarité, etc. **(Nouveau)**
- **Dans mon quartier :** (sept pages : une page par quartier) pour les actualités de proximité sur des aménagements, des initiatives d'habitants, des informations des centres socioculturels, des associations, des concertations sur tel ou tel projet de proximité, informations sur les permanences élus, réunions de quartiers, réunions publiques, agenda quartiers... **(Nouveau)**
- **Comment ça marche ? :** présenter un service au travers des interrogations des habitants (ex : comment inscrire son enfant à l'école ? comment faire ses papiers d'identité ? qui peut aller à la Maison des services ?... **(Nouveau)**
- **C'est notre histoire :** article mémoire sur un fait, un site, une personnalité rezéenne...
- **Si on sortait ? :** sélection d'événements culturels, sportifs...
- **Les tribunes politiques :** expressions des groupes de la majorité et de la minorité.
- **Utile et pratique :** infos de la vie quotidienne émises par les services municipaux, des structures, des associations...

Le nouveau Rezé Mensuel sera distribué à partir du 3 janvier 2024

Tiré à 24 000 exemplaires, diffusé chaque mois (sauf juillet et août) dans les boîtes aux lettres des foyers rezéens, dans les lieux publics et les commerces, *Rezé Mensuel*, magazine municipal de la Ville de Rezé, informe les Rezéennes et Rezéens sur l'action de l'équipe municipale ainsi que sur l'actualité du territoire rezéen. Consultable sur www.reze.fr en version PDF, feuilletable et audio. Le *Rezé Mensuel* est également disponible en braille.

En cas de non-réception, s'adresser à la direction dialogue citoyen et communication : 02 40 84 42 59 et communication@mairie-reze.fr

4 / Réseaux Mairie REZE

En vue, en ville

Jours de fête pour les seniors

Le 5, 6 et 7 décembre, fêtions et batons fêtions dans la Halle de la Trécauderie. Les habitants âgés de plus de 70 ans s'y retrouvent pour la Gauguain de Noël. Au programme de l'événement organisé par la Ville : animation musicale et goûter. Un moment convivial apprécié par tous et toutes.



2^e édition | **3** après-midi festives | **1080** participants

☑️ Voir les photos de l'événement

En bref

Médiathèque

Nuit de la lecture : 8^e édition

Passer la nuit à la médiathèque ? Oui, c'est possible une fois par an à l'occasion de la Nuit de la lecture. L'événement sera ouvert jusqu'à 22h samedi 20 janvier avec un programme riche et varié. On pourra ainsi participer à une séance d'écriture, à un quiz musical ou à un jeu de société, assister à une représentation des élèves de la bibliothèque, découvrir les livres gratuits ou encore danser lors d'une soirée.

• Toutes les infos : 02 40 04 05 21, mediatheque@reze.fr

Handicap

Porto, un chien aidant

Christine est non-voyante. Depuis bientôt deux ans, elle se déplace avec Porto, son chien guide. Il lui facilite les déplacements, lui aide à trouver les passages piétons, les portes des bâtiments dans lesquels il veut marcher et naviguer la bibliothèque. Il lui a été remis par l'association Les chiens guides d'Europe de Loire-Atlantique, après avoir été équipé à l'école de Bouchemaine. Le chien était à l'honneur le 24 novembre au moment de la remise de Porto à Christine à la présence de Porto à l'école.

Biodiversité

Comptez les oiseaux de votre jardin

Martin possède un jardin magnifique, mais surtout... il a une vive envie de compter les oiseaux de son jardin et de leur offrir un peu de nourriture. C'est pourquoi il a rejoint le dispositif de comptage des oiseaux de son jardin le 27 et 28 janvier. Choisissez votre lieu d'observation (jardin) le 27 janvier à 10h, vous pourrez également contribuer à l'entretien de votre jardin pour participer à la plantation de nouveaux arbres.

• Toutes les infos : services@reze.fr, www.reze.fr





Et aussi

Média
Nouveau Réze Mensuel
Plus d'informations, de nouvelles rubriques, une vie de quartier renouvelée, plus facile à lire, plus de pages, votre journal revient. N'hésitez pas à nous donner votre avis et nous faire part de vos attentes dans votre quartier.
Bornez 177 communication@reze-mairie.fr ou à Reze Mairie, Hôtel de ville, BP 028, 44402 Reze Cedex.

Accessibilité
L'information municipale aussi en braille
Le 4 janvier, c'est la Journée mondiale du braille. Un système d'écriture tactile qui permet aux personnes aveugles et malvoyantes d'avoir accès aux livres et toutes les autres informations. L'occasion de rappeler que Réze Mensuel est disponible en braille sur simple demande.
• Toutes les infos : 02 40 04 05 20, communication@reze-mairie.fr

22 / Réseaux Mairie REZE

Dans mon quartier

RAGON

Comment Soleneos lutte contre les îlots de chaleur urbain



Un nouveau lieu d'accueil enfants-parents

Au centre socioculturel Ragon, l'accueil libre du lundi se transforme à partir de janvier en lieu d'accueil enfants-parents (AEP). Un endroit ouvert aux parents âgés de quinze ans et plus. 2 à 3 fois par semaine, les parents et les enfants peuvent profiter d'un espace dédié à leur détente et à leur bien-être. Les animations sont variées et adaptées à tous les âges. Les parents peuvent profiter de moments privilégiés avec leurs enfants, tout en profitant de la présence d'autres parents et enfants. Les animations sont gratuites, sans inscription, tous les lundis matin entre 9h30 et 11h30 (une semaine sur deux pendant les vacances scolaires).

• Toutes les infos : Centre socioculturel Ragon, 16 rue du Vieux, 02 28 22 20 40, dragagan@reze.fr

Nouvelle présidence au CSC



Depuis la rentrée, le centre socioculturel Ragon a élu sa nouvelle présidente à la tête de son conseil d'administration. C'est Céline, présidente et Aurore, vice-présidente. Un duo qui souhaite à l'avenir développer les activités du centre social avec les habitants. Dans le cadre de l'administration du CSC, Céline et Aurore ont une permanence chaque mois, un même temps que l'heure du quartier. Aurore Collin.

• Toutes les infos : 02 28 22 20 40, scs@reze-mairie.fr

L'heure à votre écoute
Anahé Collin, samedi 6 janvier de 19h à 21h, centre socioculturel Ragon.

Comment ça marche ?

Education



Inscrire son enfant à l'école

Votre enfant va entrer à l'école en septembre prochain ? Les inscriptions dans les écoles publiques de Reze débutent le 8 janvier. Pensez à prendre rendez-vous.

À SAVOIR
Carte scolaire : on vous explique
La commune est délimitée en 14 périmètres scolaires, dont trois zones pour réguler le nombre d'élèves. Si vous habitez dans votre enfant intègre une autre école que celle qui lui est rattachée, vous pouvez demander une dérogation.

17 écoles publiques
4,5 jours d'école par semaine (jeudi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi)
14 périmètres scolaires
L'élève est rattaché à l'un de ses périmètres en fonction du domicile de ses parents.

1. Prendre rendez-vous sur l'espace citoyen (jeudi, vendredi, samedi) rubrique « Journée de l'inscription scolaire ».
2. Venir au rendez-vous avec :
 - l'un des parents ou l'un des responsables de l'école, justifié de domicile de moins de 5 ans, carnet de santé de l'enfant, numéro d'allocataire CAF ou avis d'imposition de l'année précédente.
 - l'original du certificat de radiation de l'enfant s'il est déjà scolarisé.
3. Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école.

L'inscription à la maternelle et à l'école élémentaire (avant et après la classe) se fait en même temps que l'inscription scolaire.

• Date de début : direction, éducation, jeunesse, centre socioculturel, 02 40 04 05 20. Sans oublier : Mon espace à jour www.reze.fr pour effectuer toutes vos démarches.

Contact presse | Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
www.reze.fr/presse/